



# PLATE-FORME DE REVENDICATIONS VIABILITÉ HIVERNALE

Les accidents survenus ces dernières années ont à nouveau mis en lumière les risques professionnels particuliers subis par les personnels d'exploitation pendant la période de viabilité hivernale.

Les débats qui ont suivi la présentation du rapport du BEA-TT lors de la séance de la formation spécialisée ministérielle du 22 décembre 2023 ont également montré qu'une discussion doit s'ouvrir de manière urgente sur les instructions et les moyens donnés aux agents lors de cette période particulière.

Ainsi, un groupe de travail spécifique de la FS-M a été décroché par les organisations syndicales.

Force Ouvrière souhaite y porter les revendications suivantes.

## SUR LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE DE TRAVAIL

FO ne saurait se contenter de l'ouverture d'un groupe de travail au rabais. Le sujet mérite d'être traité dans son ensemble : moyens matériels et humains, ainsi que la formation et les consignes données. L'organisation du travail, et en particulier l'organisation des patrouilles doivent également pouvoir être discutées.

Dans le cadre de l'expérimentation aux régions suite à la loi 3DS, certaines conventions concernant la viabilité hivernale n'ont toujours pas été signées avec les régions. Ainsi, ce sujet doit faire partie des discussions en considérant que la DIR impactée doit pouvoir imposer son DOVH.

## SUR LES MOYENS MATÉRIELS

L'accident survenu le 12 décembre 2021 suggère fortement que les véhicules loués pour assurer certaines missions de VH (salage par exemple) ne répondent malheureusement pas aux besoins. Ainsi, une réflexion très claire doit être menée sur les moyens matériels et aboutir à des spécifications claires qui prennent en compte le travail réel et l'ergonomie de l'agent en mission.

Ainsi, FO demande que les crédits d'achat de moyens matériels soient augmentés dès cette saison. Les prévisions de location de cette saison (50 saleuses et 50 camions), au-delà du risque, posent question au regard du surcoût sur le moyen et long terme par rapport à l'achat.

De plus FO demande que des commissions

d'achat de matériels soient mises en place dans chaque DIR en concertation avec les représentants des personnels pour prendre en compte les spécificités des différentes zones.

FO demande que les camions soient acheté suivant la topologie du terrain et suivant les zones.

Dans les zones de montagne, les DIRs ont été obligées de créer des ateliers mécaniques pour entretenir les alpicrabs et les fraises à neige, car il n'y a aucun prestataire privé pour entretenir ces matériels, le non renouvellement des OPA, chargés de cet entretien, va mener à une voie sans issue ! FO demande que le moratoire sur le recrutement des OPA soit levé de façon à pouvoir maintenir cette activité en régie. De manière générale, FO considère que l'entretien des matériels par des prestataires privés coûte très cher et que la création de parcs dans les DIR avec des OPA est plus « rentable ».

FO demande un retour d'expérience complet des expérimentations mises en place dans certaines DIR (géolocalisation, bouton SOS, nouveau dispositif de guidage, ...) qui soit partagé.

De plus, FO souhaite avoir plus de précisions sur le calendrier prévu concernant le déploiement du dispositif radio du futur.

Enfin, en termes d'équipement matériel, FO demande que tous les patrouilleurs puissent bénéficier d'une mallette de patrouillage contenant un ordinateur, un thermomètre et un portable.

## CONCERNANT LA CONDUITE DES ENGINS DE VH :

La conduite de ces engins de déneigement est vraiment spécifique :

En effet, le nombre de tâches à effectuer, le dépôt de la commande de mise en route, la position de la lame côté passager, mènent rapidement à la conclusion d'une conduite en cas de déneigement et de salage à 2 agents.

## CONCERNANT LES PATROUILLES EN VH :

FO exige qu'il n'y ait plus de mutualisation de patrouilleurs entre les CEI.

FO demande également que les budgets alloués aux équipements de protection individuelle, qui plus est chauds, soient revus à la hausse, de manière équivalente car le prix des vêtements augmente bien plus vite que les crédits.

De plus, FO estime qu'une grande réflexion doit être lancée au sujet du port de la ceinture qui n'est pas respecté lors de la conduite des PL en VH. Ceci dénote certainement une gêne aux activités et nécessite qu'une attention particulière y soit portée.

## SUR LES MOYENS HUMAINS

Entre 2014 et 2024, les DIR ont perdu 2000 postes, postes qui sont aujourd'hui manquants et non à supprimer. FO exige que les effectifs dans les CEI soient basés sur la viabilité hivernale comme c'était le cas avant. De plus, FO demande l'arrêt des embauches sous contrat, la titularisation des contrats actuels.

Les différents accidents intervenus, et celui du 12 décembre 2021 en particulier, montrent la difficulté pour les agents de gérer l'ensemble des tâches. En effet, outre la charge mentale, les actions déportées pour mettre en route et arrêter le salage ne sont, pendant quelques secondes, pas compatibles avec la surveillance de la route.

FO demande à nouveau de passer à 2 agents ces interventions, même en pré-curatif.

De plus, l'analyse des temps de travail par agent dénote un manque de personnels et fait reposer sur peu de personnes les astreintes. FO exige l'augmentation des personnels dédiés à ces missions avec des formations suffisantes et adaptées.

FO demande l'arrêt de l'externalisation des circuits de viabilité hivernale à

la DIR EST, à la DIR NORD et à la DIRMED. De plus, FO rappelle que l'externalisation coûte plus cher que le travail en régie.

## SUR LA FORMATION ET LES INSTRUCTIONS

FO demande qu'une journée de formation post VH soit organisée dans tous les CEI pour tous les agents afin de revoir le fonctionnement des matériels, de revoir les circuits et l'état des matériels.

De plus FO demande que tous les agents puissent suivre une formation VH de deux jours tous les deux ans.

Concernant la formation QUAPODES, nous exigeons qu'un réel compagnonnage obligatoire soit mis en place et formalisé.

FO demande la généralisation de la formation de la conduite sur chaussée glissante pour tous.

## ASPECT FINANCIER

FO demande la revalorisation de l'astreinte, de la prime pour service rendu, de la prime technique avec une seule PTETE pour tous, la revalorisation des heures supplémentaires.

## RECONNAISSANCE

Les agents d'exploitation attendent toujours la reconnaissance de la dangerosité de leurs métiers par la bonification du service actif à 25 % et la promotion à titre posthume pour les DIR et pour VNF.

Nous exigeons la promotion à titre posthume pour les agents décédés en service ou ayant subit une blessure grave pour les DIR et pour VNF.

## PROTECTION JURIDIQUE DES AGENTS

FO demande l'évolution de la protection juridique pour que le port de plainte ne repose pas uniquement sur l'agent.

